

# Le SDI renouvelle alerte face l'aggravation défaillances d'entreprises

Le Syndicat des Indépendants et des TPE (SDI) alerte une nouvelle fois les pouvoirs publics. Les derniers chiffres publiés par Info greffe dans son Baromètre National des Entreprises, confirment une montée brutale des cessations d'activités en France, avec une intensité inédite chez les très petites entreprises (TPE). Malgré une hausse des créations, les défaillances explosent, les radiations s'emballent, et des milliers d'emplois de proximité sont aujourd'hui menacés.

## Une tension économique confirmée par Info greffe

Selon le Baromètre national des entreprises pour le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2025, publié par Info greffe :

- 159 009 immatriculations (+ 9,8 %), mais qui sont insuffisantes pour compenser les sorties d'activité ; - 15 600 ouvertures de procédures collectives (+ 5,3 %) ; - 89 378 radiations d'entreprises (+ 30,6 % sur un an), dont 17 231 radiations d'office (+ 167,7 %) ; - 54 000 emplois menacés, dont 21 000 déjà supprimés par liquidation judiciaire ; - 30 000 ordonnances d'injonction de payer (+ 17,8 %), signal clair de tensions de trésorerie.

Les secteurs les plus affectés sont : commerce, construction, transport, hébergement-restauration et services aux entreprises. Le SDI s'inquiète de la prédominance persistante des liquidations judiciaires, qui représentent encore près de 70 % des procédures.

Les défaillances de TPE de 3 à 9 salariés augmentent à un rythme deux à deux fois et demi supérieur à la moyenne nationale 23 % des dirigeants envisagent de cesser leur activité avant la fin de l'année. Près d'un sur deux ne se verse plus qu'un revenu inférieur au Smic 26 % ont déjà procédé à une réduction d'effectifs. Les dispositifs de prévention sont encore très peu mobilisés, malgré leur efficacité.

**Les demandes du SDI** Réduction immédiate des charges sociales et fiscales qui pèsent lourdement sur les TPE ; Simplification des démarches administratives ; Facilitation de l'accès au crédit, avec des solutions de trésorerie adaptées aux plus petites structures ; Non-sacrifice des TPE sur l'autel de la rigueur budgétaire, comme le redoute le SDI à l'approche des arbitrages de rentrée.

## Une mobilisation indispensable

Le SDI appelle à une prise de conscience nationale. Sans réaction rapide, la disparition silencieuse de milliers de TPE continuera de déstructurer l'économie de proximité, en détruisant emplois, savoir-faire et lien social.

Cf. Publié 31 juillet 2025